



## Canalisation bouchée à cause d'un appareil dans un meublé

Par **Pelican Michael**, le **03/11/2016** à **14:40**

Bonjour à tous,

Je vous explique la situation : je suis locataire d'un meuble qui comprend une machine à laver. J'ai une canalisation bouchée qui semble réunir le lavabo de la salle de bain, levier et l'évacuation de la machine à laver (mais pas la baignoire cependant).

Lorsque le plombier est venu, il nous a indiqué qu'il s'agissait (il en était persuadé) d'une chaussette qui s'était infiltrée dans l'évacuation, provoquant un bouchon.

L'agence me dit que comme le bouchon est postérieur à mon arrivée dans les lieux, les frais de débouchages m'incombent.

Je leur ai rétorqué que si le bouchon était dû au dysfonctionnement d'un appareil qui ne m'appartient pas (et pour lequel je paie un loyer) c'était à eux de s'occuper du débouchage.

Qui de nous deux à raison ?

Merci d'avance aux répondants !